DOSSIER DE PRESSE
Saint-Médard-Saint-Médard-en-Jalles, le 7 avril 2021

SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2021

SOLIDARITÉ, TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉDUCATION - JEUNESSE - PETITE ENFANCE, LES TROIS AXES PRIORITAIRES DU BUDGET 2021

Mercredi 7 avril au Carré des Jalles, et en direct sur le site Internet et la page Facebook de la Ville, les élus saint-médardais étaient réunis en Conseil municipal, dans le respect des règles sanitaires.

Autour du Maire Stéphane Delpeyrat, et de Bernard Cases, Adjoint aux Finances, étaient notamment à l'ordre du jour la présentation du budget 2021, premier budget de cette nouvelle mandature, et du Plan Pluriannuel d'Investissement 2021-2026 (PPI), tous deux ancrés sur les axes prioritaires de la Municipalité :

- **les solidarités**
- **la transition écologique avec notamment la rénovation énergétique**
- **l'éducation, la jeunesse et la petite enfance**

Au service de ces axes prioritaires, la participation citoyenne est l'outil indispensable d'une transition collective et co-construite vers le monde de demain.

Le montant total du budget 2021 s'élève à 54 M€ (40 M€ en section de Fonctionnement, 14 M€ en section d'Investissement).

✓ LE BUDGET PRIMITIF 2021, PREMIER BUDGET DU MANDAT

« Malgré les difficultés économiques liées à la pandémie et aux réformes en matière de fiscalité locale décidées par le Parlement, et dont nous commençons à peine à mesurer les effets, le budget 2021 que nous avons élaboré est fidèle aux engagements que nous avons pris auprès des habitants. ***Il est construit sur trois axes prioritaires : les solidarités avec une politique sociale qui vise à n'oublier personne, la transition écologique avec la rénovation énergétique des bâtiments, et l'éducation, jeunesse et petite enfance****.*

Ainsi, afin de répondre localement à la crise sociale qui est déjà là, notre budget acte la baisse importante du tarif de base de la ***restauration scolaire*** *(moins de 1€ le repas), la création de* ***logements d'urgence*** *qui manquaient cruellement sur la commune, et la mise en place d'un dispositif spécifique en matière de* ***soutien aux demandeurs d'emploi****. D'autres mesures ciblées comme le* ***prêt d'honneur pour les étudiants*** *et le* ***micro-crédit pour les entrepreneurs individuels****, sont également mises en place.*

Autre enjeu majeur du mandat, la transition écologique a été dotée de ressources avec un service dédié pour déployer la stratégie au sein de l'ensemble des services. Des jeunes en service civique ont été recrutés afin de ***sensibiliser les habitants aux enjeux écologiques*** *dans les gestes du quotidien. Enfin,* ***le lancement d'un programme de rénovation énergétique du patrimoine immobilier de la commune.*** *Nous avons prévu 8 M€ sur ce mandat et plus de 1 M€ dès 2021.*

Pour l'accueil et l'éducation de nos enfants, ***une nouvelle Maison de la petite enfance*** *sera construite avec une* ***capacité d'accueil augmentée****, et 1 M€ dédié à la* ***rénovation des écoles****. Par ailleurs, la Ville augmentera de 2€ par enfant sa* ***dotation aux fournitures scolaires*** *pour les maternelles.*

Enfin, pour la première fois, nous mettons en place un ***budget participatif dédié aux projets portés par les habitants****.*

Ce budget 2021 est au service de notre projet politique pour Saint-Médard-en-Jalles, qui sera décliné durant tout le mandat 2021-2026 au travers du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI)*. Tous les projets envisagés seront rendus publics par souci de transparence et d'écoute de la population. Car c'est ensemble que nous apporterons les réponses les mieux adaptées aux besoins. »*

Stéphane Delpeyrat, Maire de Saint-Médard-en-Jalles

« En arrivant en juillet, ***nous avons hérité de projets, parfois lancés quelques semaines avant les élections municipales, qui engageaient définitivement la commune. Ces projets ne faisaient l'objet d'aucun financement, et c'est avec ce budget 2021 que nous devons assurer le paiement des entreprises.*** *Afin d'éviter tout contentieux coûteux pour la Collectivité, nous avons décidé d'honorer ces engagements, mais en adaptant les projets afin qu'ils répondent le mieux possible aux besoins réels de la population. Par exemple : le futur bâtiment, en lieu et place du centre Pierre Mendès France (PMF), devrait abriter un centre de santé qui n'avait pas été prévu à l'origine.*

*Nous avons également tenu à inscrire dans ce premier budget de notre mandature plusieurs études qui permettront, toujours en étroite concertation avec les habitants****, la création ou la réhabilitation d'équipements, comme le centre de santé, une nouvelle maison de la petite enfance à la capacité d'accueil élargie ou la rénovation de la salle Louise Michel****. En ce qui concerne la Culture, avant la* ***réhabilitation du Carré des Jalles*** *et l'****extension de la Médiathèque****, la* ***Maison de l'Ingénieur*** *fera l'objet d'une étude pour son réaménagement. L'élaboration d'une charte de l'urbanisme visera à imaginer la ville de demain.* ***Les habitants seront invités à proposer leur vision via des outils de participation citoyenne, c'est une démarche très novatrice portée par notre équipe****. »*

Bernard Cases, Adjoint au Maire délégué aux Finances

LE BUDGET 2021 EN BREF

→ LANCEMENT D'ÉTUDES SUR DES ÉQUIPEMENTS ET DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Rénovation de la salle polyvalente Louise Michel
- Réaménagement de la Maison de l'Ingénieur
- Création d'une nouvelle Maison de la petite enfance
- Relocalisation des occupants du Carré des Jalles pendant sa fermeture pour travaux
- Définition du schéma immobilier et énergétique municipal
- Amélioration de la qualité de l'air intérieur des bâtiments et lutte contre les îlots de chaleur
- Accompagnement sur la tranquillité publique et la cohésion sociale
- Étude de préfiguration du centre de santé

Maison de la petite enfance

Carré des Jalles

→ EN RÉPONSE AUX URGENCES SOCIALES AGGRAVÉES PAR LA CRISE SANITAIRE

- Adoption du tarif social pour la restauration scolaire
- Gratuité des Médiathèques pour les Saint-Médardais
- Adhésion au dispositif PLIE de l'ADSI Technowest et recrutement d'un conseiller insertion
- Recrutement d'un chargé de mission économie-emploi
- Partenariat avec l'ADIE pour le micro-crédit et l'accompagnement des entrepreneurs individuels
- Recrutement de deux accompagnateurs numériques
- Subvention au CCAS pour notamment l'aide à la mobilité, l'achat d'un véhicule adapté et le recrutement d'un travailleur social supplémentaire
- Création de la mission égalité femme-homme et lutte contre les discriminations
- Création de logements d'urgence
- Prêts d'honneur pour les étudiants

Tarif social pour la restauration scolaire

Service Accompagnement du CCAS

→ LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- Réalisation, avec la participation des habitants, d'une charte paysagère et environnementale pour un urbanisme raisonné et maîtrisé, prenant en compte la transition écologique et la lutte contre le réchauffement climatique pour la ville de demain.
- Hausse de la part des produits de qualité et bio dans la restauration
- Création d'un service de la transition énergétique et d'une équipe d'ambassadeurs de la transition
- Partenariat avec Bordeaux Métropole pour la démoustication
- Adhésion à Labelvie pour une démarche « Écolo crèche »
- Intégration, dans une « Ligne verte » budgétaire, des projets de rénovation énergétique et des investissements liés à la transition écologique (1 M€ en 2021)

→ L'ÉDUCATION, LA JEUNESSE ET LA PETITE ENFANCE

- Augmentation de 2€ de la dotation par enfant pour les fournitures scolaires des écoles maternelles
- 3 semaines de vacances sportives supplémentaires pour les 12-16 ans
- Création de places supplémentaires au Multi-accueil Gribouille et hausse de l'amplitude horaire d'accueil
- Mise en place de « Coups de pouce scolaires » pour des élèves d'élémentaire et de 3e
- Travaux dans les écoles (1 M€)

Vacances sportives

« Coups de pouce scolaires »

LA PARTICIPATION CITOYENNE AU CŒUR DES PROJETS

- Ouverture de la Maison de la citoyenneté
- Développement d'une plateforme pour la participation citoyenne
- Mise en place d'un budget participatif

Maison de la CITOYENNETÉ

LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT 2021-2026 (50M€)

Dans la continuité du débat d'orientations budgétaires qui a eu lieu le 3 février 2021, ce plan pluriannuel d'investissement 2021-2026 est basé sur les priorités municipales *(solidarités, transition écologique et rénovation énergétique, et éducation, jeunesse et petite enfance)*.

Le volume financier de ce plan pluriannuel d'investissement (50 M€) est conséquent afin de répondre aux besoins des habitants dans leurs usages des équipements municipaux au quotidien.

La programmation par année de ce plan est atypique par rapport à un cycle normal d'investissement sur un mandat. En effet, **les dépenses d'équipement sont importantes en 2021 et 2022 en raison des engagements pris sur la précédente mandature qui sont à financer en ce début de mandat** : bâtiment Pierre Mendès France, tribunes et vestiaires du stade de Gajac, club-house du centre équestre.

Ce plan pluriannuel d'investissement sera amené à évoluer en fonction des subventions que pourrait obtenir la Ville, des études lancées en 2021 pour la programmation d'opérations importantes (Maison de l'Ingénieur, salle Louise Michel, Maison de la Petite enfance…). Il fera alors l'objet d'une nouvelle présentation en Conseil Municipal.

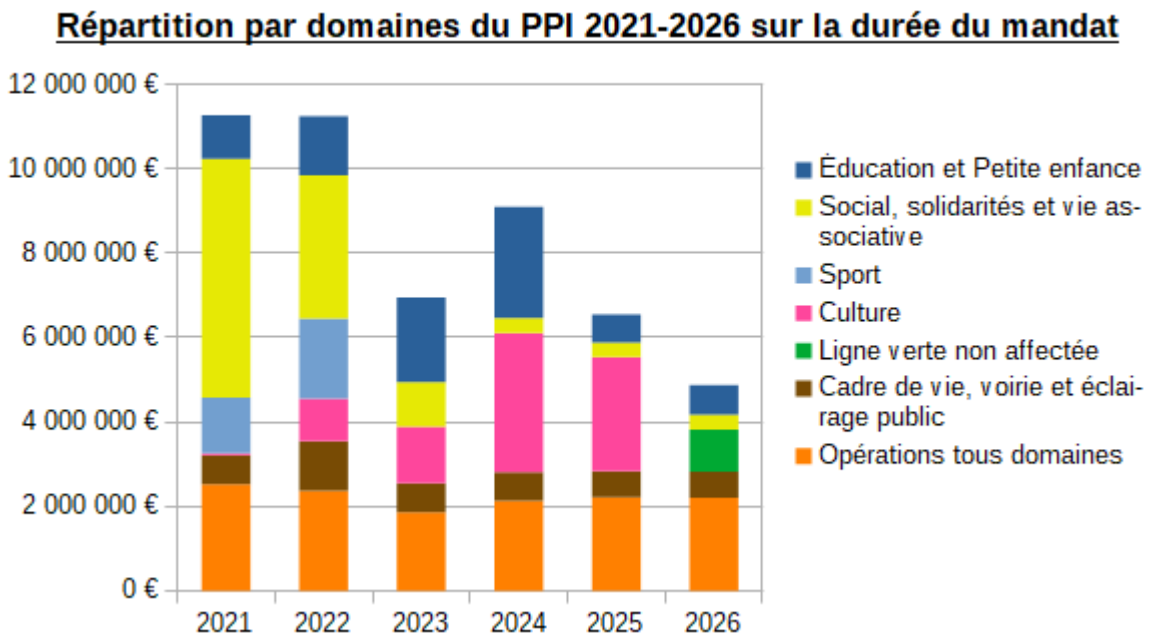

8 M€ de ces opérations relèvent de la « Ligne verte » pour répondre aux enjeux de transition énergétique et écologique.

✓ FIXATION DU TAUX DES TAXES COMMUNALES 2021

En amont de l'élaboration du budget 2021, la Ville a fait appel à un cabinet d'expertise financière spécialiste des comptes des collectivités locales, afin d'apprécier de façon objective sa situation financière et les scenarii prospectifs (cette analyse a été présentée à l'ensemble du Conseil Municipal le 29 mars et diffusée en direct sur la page Facebook et le site Internet de la Ville ; la vidéo en ligne est consultable par tous).

Conclusion de l'expert : pour assurer une situation financière saine, afin de ne pas être amenés à des choix dans son offre de services publics, mais aussi permettre la réalisation des investissements nécessaires pour la commune, la Collectivité est contrainte de procéder à une augmentation de la taxe foncière de 2,05 points, soit 4,8%.

Ce qui entraînera une augmentation moyenne de 50€ / an pour les propriétaires, sachant qu'à la suite de la réforme de la fiscalité locale, 70% des contribuables Saint-Médardais ne paient plus de taxe d'habitation (une économie moyenne de 1595€) et que celle-ci disparaîtra en 2023 pour la totalité des foyers.

En 2016, les impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières) avaient progressé de 95€.

A noter que, malgré cette augmentation, le taux foncier bâti à Saint-Médard-en-Jalles reste inférieur à la moyenne des villes de même taille.

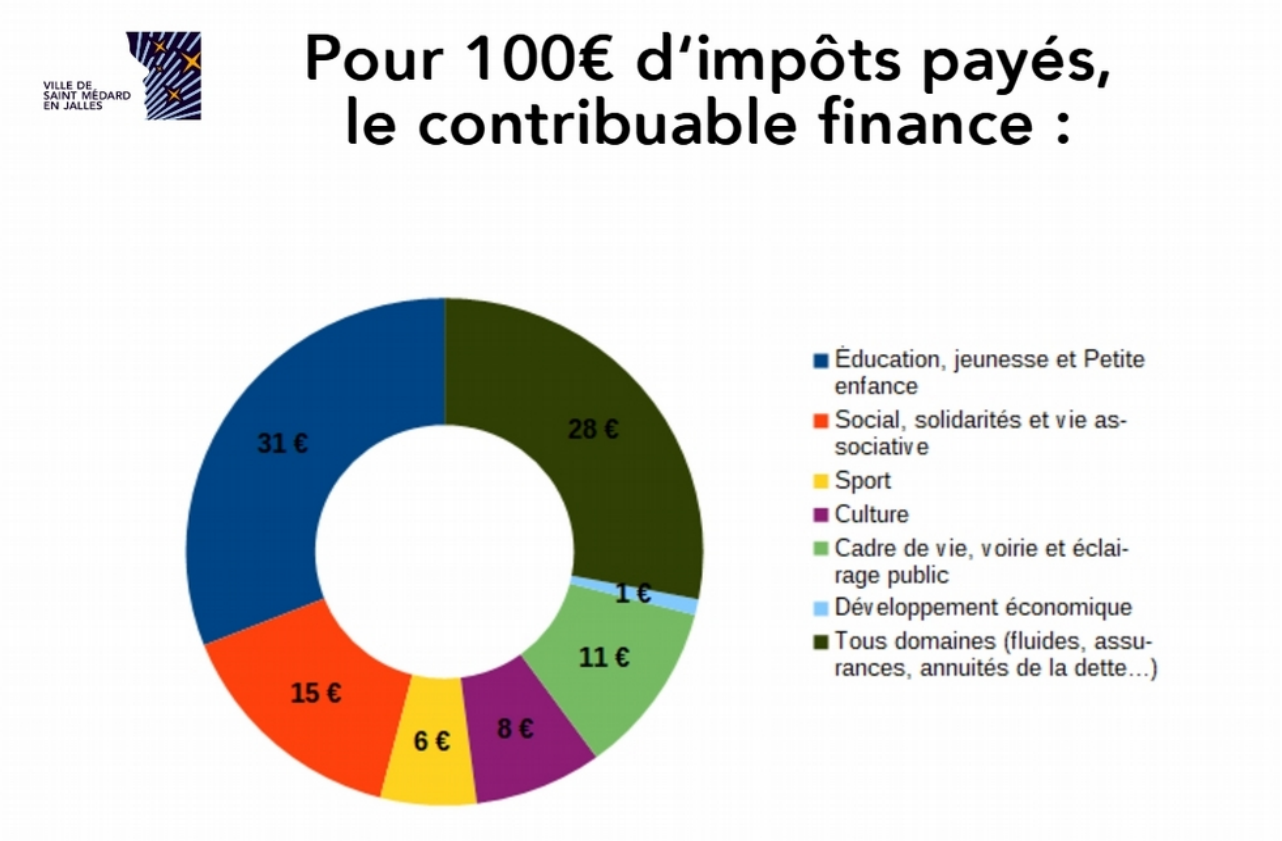

Retrouvez le support de présentation diffusé durant le Conseil municipal.
Retrouvez la vidéo du Conseil municipal en ligne sur www.saint-medard-en-jalles.fr

---

Contact médias : Céline Derrez - *Direction de la Communication - Mairie de Saint-Médard-en-Jalles*
Tél. : 05 56 57 40 87 - c.derrez@saint-medard-en-jalles.fr